



Santé pour tous : un objectif qui reste à atteindre pour les plus vulnérables

Gilles Brücker
Vice-président
du HCSP

Après la Conférence d'Alma-Ata, et la déclaration en faveur des soins de santé primaires, la santé pour tous devait être au rendez-vous de l'an 2000...

L'an 2000 est là. Qu'en est-il ?

Le bilan tiré sur la situation économique du monde par le Fonds monétaire international rejoint celui de l'OMS : la lutte contre la pauvreté est une priorité, celle-ci constitue le déterminant majeur de la santé.

Les principales inégalités de santé, comme le souligne dans ce numéro, M^{me} Gro Harlem Brundtland, relève des inégalités de développement économique et social. Les plus pauvres ont un risque de maladie, de handicap et de mort beaucoup plus élevé. Et, si la pauvreté est bien un facteur majeur de dégradation de la santé, en revanche les actions en faveur de la santé sont de nature à réduire la pauvreté.

Cette interaction santé et développement a conduit la Banque mondiale à renforcer ses actions dans le domaine de la santé devenant le plus gros bailleur de fond dans le champ de la santé des pays en développement (PED). Les priorités arrêtées en ce domaine concerne la promotion et l'utilisation plus équitable des services de santé et le soutien des programmes nutritionnels pour les plus pauvres, tout en exerçant un contrôle sur les modes de gestion de l'aide et sur les dépenses de santé. Il faut cependant souligner que les prévisions du FMI publiées en avril 2000 sont étonnamment encourageantes : si la croissance du PIB pour l'an 2000 est prévue à un niveau de 4,2 % pour l'ensemble du monde, elle ne serait « que » de 3,2 % pour l'Union européenne contre 5,4 % pour l'ensemble des PED. L'Afrique, continent qui cumule la plupart des handicaps économiques et sanitaires, connaîtrait une croissance de 4,4 %. Ces résultats généraux, certes chargés d'espoir, ne doivent pas masquer la gravité de la situation dans de nombreux pays. La situation est très variable dans les pays dits en développement. Sur les 6 millions d'êtres humains que compte notre planète, 80 % vivent dans des pays considérés comme en développement, dont près d'un sur deux vit avec moins de 2 dollars US par jour. L'extrême pauvreté semble régresser lentement puisque en 10 ans le pourcentage de personnes vivants avec moins de 1 dollar par jour est passé de 29 % à 24 %. Mais cette pauvreté, s'étend en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud, plus récemment et de façon inquiétante en Europe de l'Est.

Les pays les plus pauvres cumulent la faiblesse du revenu moyen par habitant et le poids de leur dette qui peut dépasser 80 % du PIB. 40 pays sont ainsi dans

une situation quasi inextricable : plus de 30 d'entre eux sont situés en Afrique. Bien des pays de ce continent sont en proie, malgré la croissance économique annoncée, à la déstabilisation sociale et politique sous l'effet des guerres, de la corruption, et des catastrophes sanitaires et climatiques.

Dans ce contexte de pauvreté et de vulnérabilité, des millions d'hommes, de femmes, d'enfants sont privés des droits les plus élémentaires, à la santé, et même, à la vie. Si le droit à la vie, et au respect de la dignité de chacun, pouvait apparaître dans le contexte international comme un droit inaliénable engageant la responsabilité de tous les acteurs économiques, politiques et sanitaires, alors comment accepter que dans les pays les plus pauvres une femme sur 12 meurt des suites de sa grossesse, et que leurs enfants restent gravement menacés de malnutrition, de diarrhée, de rougeole, de paludisme, et de tant d'autres maladies pourtant évitables.

En juin prochain, l'assemblée générale des Nations unies évaluera l'évolution des droits à l'éducation et à la santé pour les femmes. La politique de lutte contre les inégalités doit prendre en compte de façon prioritaire l'exclusion des femmes du domaine de l'éducation, de la scolarité, de la formation professionnelle, ou de la vie sociale et politique.

Enfin, sans doute aussi faut-il prendre en compte dans ce bilan, les inégalités dans le domaine de la recherche. La Conférence mondiale tenue en juillet dernier à Budapest par l'Onu a mis en avant la grande disparité entre pays développés et Tiers Monde : le pourcentage du PIB destiné à la recherche est de 2,5 aux États-Unis, de 1,8 dans l'Union européenne, de 2,3 au Japon ; en revanche il ne dépasse pas 0,2 ou 0,3 % du PIB dans la plupart du PED. Cette inégalité là est peut-être l'une de celle qui a les plus grandes conséquences sur l'avenir, car l'accès au progrès technologique, mais aussi médical ou sanitaire, passe par la capacité des États à former des chercheurs et investir dans la recherche.

Alors bien des défis demeurent à relever. Ne laissons pas les espoirs nés des soins de Santé pour tous, de la Décennie pour l'eau, ou encore du Fonds de solidarité thérapeutique se briser sur des logiques de marchés, dans le fossé croissant des inégalités entre les pays industrialisés et les plus pauvres. Mais mettons en œuvre l'idée que les priorités de santé publique sont toujours, et d'abord, la réduction des inégalités au nom des principes fondamentaux des droits des êtres humains, auxquels ont souscrit tous les États qui siègent aux Nations unies. ■